

COMMUNIQUE DE PRESSE

FORMATION DES ELUS : La forêt et le bois outils d'un aménagement et d'un urbanisme durables des territoires provençaux

Une session de formation intitulée « SCOT, PLU(i) : la forêt et le bois, ressources d'un urbanisme durable » proposée par les Communes forestières des Bouches-du-Rhône, a réuni une vingtaine d'élus métropolitains et leurs collaborateurs, le 4 décembre dernier à Gardanne (13). Cette journée a été proposée avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, et concrétise le partenariat noué cet été avec l'Agence d'urbanisme Pays d'Aix-Durance.

Aix-Marseille-Provence est en construction : les documents stratégiques d'aménagement de son (ses) territoire(s), à horizon 2040, sont en cours d'élaboration (SCOT - schéma de cohérence territoriale, PCAET - Plan climat air énergie territorial, PLU(i) - Plan local d'urbanisme (intercommunal)).

Pilier du développement durable et de l'attractivité, la forêt d'Aix-Marseille-Provence couvre 40% de son territoire. Outre ses nombreux bénéfices, elle est une opportunité à saisir pour répondre aux grands enjeux que sont la préservation du cadre de vie, l'augmentation du nombre de logements sans étalement urbain, et la création d'emplois.

Elle produit naturellement un matériau écologique performant et normalisé utilisable pour la construction et la rénovation urbaine (le bois de pin d'Alep !), ainsi qu'une énergie renouvelable indispensable à la transition énergétique.

Préserver la forêt tout en valorisant ses ressources est une condition d'équilibre d'un urbanisme et d'un aménagement durables. Conscientes de ces enjeux, les Communes forestières ont signé un partenariat dans l'été avec l'Agence d'urbanisme Pays d'Aix-Durance (AUPA) afin d'accompagner les territoires vers de nouvelles politiques de développement.

Ce partenariat s'est concrétisé notamment par l'organisation d'une formation à destination des élus de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le 4 décembre dernier à Gardanne (13), sur le thème « SCOT, PLU(i) : la forêt et le bois, ressources d'un urbanisme durable ». L'intervention des services de la Métropole Aix-Marseille-Provence a inscrit les échanges dans le contexte métropolitain, et celle de l'AUPA a permis d'illustrer les propos par un retour d'expérience de PLU exemplaire sur le sujet. L'après-midi, des réalisations de projets de rénovation urbaine à partir de bois, sur le territoire de la métropole, ont été présentées par l'entreprise de charpente et d'ossature bois les ayant mis en œuvre, Triangle SCOP à Gardanne.

Le travail collaboratif entre les Communes forestières et l'AUPA se poursuit. Les deux structures comptent ainsi, à travers leurs actions conjointes, favoriser la prise en compte des espaces forestiers dans l'aménagement de nos territoires, donner toute sa place au bois local dans les politiques publiques de transition énergétique et d'urbanisme durable, et contribuer à l'amélioration du cadre de vie tout en favorisant le développement d'une économie locale du bois.

Contacts presse :

[Isabelle DESMARTIN](#) / Tél 04 42 65 78 14 ou 07 77 08 30 59 /

isabelle.desmartin@communesforestieres.org

[Alexandre LESACHE](#) / Tél 04 42 23 81 92 / a.lesache@aupa.fr

Les Communes forestières sont au service des élus locaux, qu'elles accompagnent dans l'exercice de leurs compétences en tant que propriétaires forestiers, aménageurs du territoire, maîtres d'ouvrage de bâtiments et responsables de la sécurité. Elles œuvrent au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt un élément fort de développement local. Elles représentent les élus engagés sur la thématique forêt-bois et constituent une force de proposition pour les politiques territoriales, à travers notamment l'insertion de la forêt et de sa multifonctionnalité dans l'aménagement du territoire.

L'association des Bouches-du-Rhône compte 97 collectivités adhérentes à ce jour, qui participent à ses actions et bénéficient de l'appui de son équipe technique au sein d'un réseau régional et national. Elle organise régulièrement des sessions de formation pour ses adhérents, les élus des communes et collectivités du département.

<http://www.ofme.org/communes-forestieres>

L'AUPA apporte une aide stratégique à la décision en matière d'urbanisme et veille à la cohérence des politiques publiques pour tendre vers un aménagement plus harmonieux des territoires. Forte de son profil pluridisciplinaire, ses réflexions et ses interventions recouvrent les principaux domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (Développement Durable, Biodiversité, Paysage, Energie, Architecture, Habitat, Economie, Emploi, Déplacements...) en proposant une approche transversale et multiscalaire. Ses principales compétences concernent des missions d'expertises et de conseil auprès des territoires communaux et intercommunaux notamment en matière d'élaboration de documents stratégiques et de planification (PLU, PLUi, SCOT, PDU, PLH...).

L'AUPA assure également un travail d'observation, d'analyse et de communication. Au-delà de sa mission d'accompagnement et d'assistance auprès des communes dans leurs projets locaux, elle est amenée de plus en plus à comparer des scénarios de stratégie de développement et jouer un rôle pédagogique fondamental, face à la complexité urbaine et celle des acteurs, en anticipant les questions d'avenir.

<http://www.aupa.fr/>